

# « Ce que je crains le plus pour mes fils... »

Elisabeth Mutschler est envoyée par les Eglises protestantes de France auprès du Conseil oecuménique des Eglises. Elle est accompagnatrice des populations palestiniennes dans la Vallée du Jourdain dans le cadre du programme oecuménique d'accompagnement en Palestine et Israël (EAPPI). Le 31 octobre 2016, Elisabeth Mutschler a rencontré quatre femmes du camp de réfugiés Aqbat Jaber, près de Jéricho. Elle adresse cette lettre au Défap.



*(de gauche à droite) Rabab, Um Fares, Jamileh et Nihaya*

*© Photo EAPPI / E. Mutschler*

Um Fares est la présidente du UN Women's Centre du camp de réfugiés Aqbat Jaber près de Jéricho, une association administrée par des femmes du camp et offrant des programmes à caractère social et éducatif visant principalement un public féminin. Depuis 2015, elles gèrent aussi quelques chambres d'hôtes pour randonneurs et autres, une étape sur le 'Sentier d'Abraham' \*.

*\* [Abrahampath.org](http://Abrahampath.org)*

Le camp d'Aqbat Jaber fut créé en 1948 par l'UNWRA (agence de

l'ONU en charge de l'aide aux réfugiés palestiniens) suite à la première guerre israélo-arabe. Avec ses 50.000 habitants originaires de plus de 300 villages du nord de Haïfa et des régions de Gaza et d'Hébron, il fut longtemps le plus grand camp de réfugiés de Palestine. La plupart de ses habitants fuirent en Jordanie lors de la guerre de Six Jours en 1967. Aujourd'hui le camp compte environ 6000 habitants et ressemble un peu à une banlieue de Jéricho.



*Le camp de réfugiés Aqbat Jaber dans la Vallée du Jourdain*  
© Photo EAPPI / E. Mutschler

Um Fares nous explique :

*Bien sûr, la vie dans notre camp est très difficile sur le plan matériel et financier. Les coupures d'électricité sont fréquentes, nous manquons d'eau, surtout l'été \* . Les deux écoles de l'UNWRA sont surchargées, l'accès aux soins est difficile. Le chômage est très élevé, surtout celui des*

*jeunes, en raison des restrictions à la liberté de circulation et du système de permis de travail imposés par l'occupation israélienne.*

*Mais ça va, nous nous épaulons mutuellement.*

*C'est sur le plan psychologique que la situation est beaucoup plus difficile à supporter. Nous les femmes, nous vivons dans la crainte permanente de ce qui pourrait arriver à nos fils, nos maris, nos frères : sont-ils en danger ? vont-ils rentrer ? l'armée viendra-t-elle les arrêter en pleine nuit à la maison ? C'est cela que je crains le plus pour mes trois fils, car personne ne devrait avoir à supporter les souffrances et les humiliations qu'on leur fait subir dans les prisons israéliennes.*

*\* Consommation par jour et par habitant : 70 litres. Le minimum recommandé par l'OMS est de 100 litres.*

Rabab, Amouna, Nihaya, Ourouba, Intizar, Jamileh ... : elles sont toutes touchées par ce problème ou l'ont été dans un passé récent.

Jamileh, par exemple, raconte l'arrestation de son fils de 14 ans en 2012 :

Des soldats en tenue de combat ont fait une irruption brutale dans la maison alors que tout le monde dormait, bousculant tout et tous sur leur passage. Ils ont tiré Ahmed du lit en hurlant des insultes et il n'a même pas pu s'habiller. Quand je leur ai demandé où ils l'emmenaient, ils n'ont pas daigné me répondre et m'ont poussée de côté. Il a été accusé d'avoir jeté des pierres et a été libéré au bout d'un mois.

Le frère de Nihaya a été arrêté pour la première fois à l'âge de 13 ans. Avant l'aube lui aussi. Il était petit pour son âge, maigrichon mais plein d'énergie et il s'est tellement débattu que les soldats ont eu beaucoup de mal à se saisir de

lui. Alors ils l'ont frappé très fort pour le calmer... Nihaya et sa mère hurlaient pour qu'ils s'arrêtent. A la fin, il ne pouvait même plus marcher et ils ont été obligés de le traîner. Il avait été vu dans la rue, lors d'un affrontement entre des jeunes et des soldats et était suspecté d'avoir lancé des pierres. Pour Nihaya, ce fut le jour le plus horrible de sa vie.

Chacune d'elle aurait une histoire à raconter...

Intizar celle de l'arrestation de son fils de 16 ans et demi par un policier habillé comme un palestinien, avec le keffieh noir et blanc.

Ou encore Amouna dont le frère, majeur maintenant, est détenu à Beersheba en Israël et auquel elle ne peut rendre visite que difficilement, malgré l'aide de la Croix Rouge qui s'occupe des autorisations et de l'organisation des convois (escortés par l'armée). A noter que d'après l'article 76 de la 4e Convention de Genève, les ressortissants d'un territoire occupé devraient purger leur peine sur leur propre territoire...

*» Il faut serrer les dents, dit-elle, quand on passe les contrôles aux checkpoints sur le trajet, et pour les deux fouilles avant d'entrer dans le centre pénitentiaire ; une fois j'ai même dû subir une fouille au corps, alors que je n'étais qu'une simple visiteuse et qu'une double paroi en verre blindé vous sépare des détenus ».*



*Intizar et Amouna*

© Photo EAPPI / E. Mutschler

Et Um Fares de conclure :

*« Cette grande douleur ne nous quittera pas tant que nous aurons des enfants en prison, tant que nous devons vivre sous l'occupation, tant qu'il y aura des réfugiés dans les camps de réfugiés... »*

*Jéricho, le 31 octobre 2016*

*Elisabeth Mutschler*



*NB : les avis exprimés dans cette lettre n'engagent que le programme oecuménique EAPPI France.*

## **La détention des mineurs palestiniens**

- *Environ 500 à 700 mineurs palestiniens sont arrêtés chaque année.*
- *Fin février 2016, 440 jeunes étaient détenus, dont 104 enfants entre 12 et 15 ans.*
- *Le nombre des arrestations est en augmentation depuis 2015.*
- *La plupart d'entre eux sont condamnés pour jets de pierres, la peine maximale pour ce délit pouvant aller jusqu'à 20 ans d'emprisonnement.*
- *Ils sont jugés par des tribunaux militaires. Un tribunal militaire pour enfants de 12 à 15 ans a été créé en 2009.*
- *Les parents ne peuvent pratiquement pas être présents lors des interrogatoires.*
- *La première rencontre avec un avocat se fait souvent juste avant d'entrer au tribunal.*
- *Le recours à de mauvais traitements semble systématique pour les arrestations, les interrogatoires et la détention (cf Unicef 6.3.2013 / 13.2.2015 'Children in Israeli military detention')*

*Ces pratiques violent le droit international résultant des conventions ratifiées par Israël, que ce soit le pacte des droits civils et politiques de 1966, la convention interdisant la torture et les traitements cruels et dégradants de 1984 ou la convention des droits de l'enfant de 1989 (notamment de son article 37). Elles affectent durement la vie de milliers d'enfants palestiniens.*



*Collégiens arrêtés dans la cour de leur école*

© Photo EAPPI / E. Mutschler

Le 14 octobre 2016, à New York, le Directeur de l'ONG israélienne B'Tselem s'exprimait devant le Conseil de sécurité des Nations Unies. Depuis ce jour, son directeur Hagai El-Ad est violemment pris à partie en Israël, où des politiques proposent de le destituer de sa nationalité israélienne comme « traître » à son pays alors que le directeur de B'Tselem a simplement osé dire ce qui était inacceptable car en contradiction flagrante avec les règles fondamentales auxquelles les plus hautes autorités d'Israël prétendent se référer. Récemment, Hagai El-Ad s'est exprimé sur ses positions dans le journal israélien Haaretz.

[Consulter ici la traduction de cet article](#)